

Des ONG réclament des "sanctions ciblées" de l'ONU contre Bujumbura

@rib News, 08/03/2017 – Source AFP Des ONG internationales et locales ont exhorté mercredi le Conseil de sécurité de l'ONU, qui doit discuter jeudi de la crise burundaise, à prendre des "sanctions ciblées" contre les responsables de violations des droits humains dans ce pays des Grands Lacs. "De telles mesures, notamment des interdictions de voyage et le gel des avoirs, enverraient un message fort aux dirigeants burundais ayant été peu inquiétés pour avoir continué de perpétrer de violents abus contre leur propre population", ont affirmé 19 ONG dans une lettre rendue publique mercredi.

Les signataires, qui dénoncent l'isolement croissant du pays, lequel se coupe de plus en plus de l'ONU, incluent notamment Human Rights Watch (HRW), la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH) et Reporters sans frontières (RSF). Les États-Unis et l'Union européenne ont déjà pris des sanctions ciblées contre des responsables du régime burundais, au contraire de l'ONU, confrontée aux réticences de la Chine et de la Russie, deux des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Les autorités burundaises "ont perpétué leur politique plus large de répression contre les opposants suspectés, la société civile indépendante et les médias, et ont délibérément entravé la capacité de documentation (par l'ONU) des violations des droits humains", accusent les ONG. Ces organisations dénoncent également la police et des membres des Imbonerakure - la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de milice -, qui continuent de "commettre des abus en toute impunité". "Certains membres des Imbonerakure ont tué, torturé, violé et battu sévèrement un grand nombre de personnes à travers le pays". Le Burundi est plongé dans une crise violente qui a fait plus de 500 morts selon l'ONU et jusqu'à près de 2.000 pour les ONG, et poussé près de 400.000 Burundais à l'exil. Cette crise a été déclenchée par l'annonce en avril 2015 de la candidature controversée du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet de la même année. Un rapport de l'ONU publié le 20 septembre accuse le gouvernement burundais d'être responsable de graves violations des droits de l'Homme et a mis en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide". Le conseiller spécial des Nations unies pour la prévention du génocide, Adama Dieng, a à nouveau dénoncé les risques d'"atrocités de masse" au Burundi et appelé le Conseil de sécurité à prendre des "mesures énergiques", dans une lettre à ses membres parvenue mercredi à l'AFP. La lettre de M. Dieng et son contenu sont "une mise en scène théâtrale pour influencer le briefing du Conseil de sécurité", a réagi dans un tweet Albert Shingiro, l'ambassadeur du Burundi à l'ONU, évoquant "un harcèlement diplomatique".

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});